

BULLETIN MUNICIPAL

Année 2014

# VAUX-ET-CHANTEGRUE



Édition janvier 2015

# SOMMAIRE

## Vie municipale

- Une équipe renouvelée . . . . . p. 4
- Du côté des bâtiments . . . . . p. 6
- Travaux - voirie . . . . . p. 8
- Des nouvelles de notre forêt . . . . . p. 9
- Info – communication . . . . . p. 10
- Arrivée du Très Haut Débit . . . . . p. 11
- Réhabilitation de la bibliothèque . . . . . p. 11
- Nouvelle installation :  
le défibrillateur . . . . . p. 12
- Urbanisme . . . . . p. 12
- Eau - assainissement . . . . . p. 13
- Etat civil . . . . . p. 13
- Quelques évènements  
portés par la commune . . . . . p. 14

## Communauté de communes

- Présentation générale . . . . . p. 15
- Compétences . . . . . p. 15
- Les projets pour notre village . . . . . p. 16
- Médiathèque intercommunale . . . . . p. 17
- Zoom sur 2 associations . . . . . p. 18

## École . . . . . p. 20

## Vie associative . . . . . p. 21

## Vie pratique

- Quelques règles de bonne conduite . . . . . p. 28
- Infos utiles . . . . . p. 29
- Horaires des services communaux  
et intercommunaux . . . . . p. 30

## Un thème à l'honneur . . . . . p. 31



# Un peu d'histoire



### À propos de l'origine du blason de la commune et sa signification.

Mystère ! Dans les temps anciens, la grue était vénérée partout pour sa beauté et sa symbolique, celle de la vigilance et de la prudence ! Les choses ont bien changé depuis. En langage populaire, tout le monde connaît la signification des expressions « faire le pied de grue », ou pour parler des « femmes légères », c'est une grue...

Mais revenons aux temps historiques : si vous visitez le superbe château de Gruyères en Suisse, vous verrez des grues ébouriffées très agressives. Elles sont représentées sur des peintures murales, des blasons, des oriflammes, etc. La grue héraldique des Comtes de Gruyères a voyagé même aux temps des croisades. On la retrouve aussi sur les blasons d'une dizaine de villages environnant la ville. Son origine est incertaine, voire légendaire. Elle viendrait du fait que le fondateur de la ville Gruerius en l'an 400, capture sur le site le bel oiseau...

Pour notre commune, aucun lien ne peut être fait, une observation est pourtant probable. Ce superbe échassier migrateur capable, lors de ses migrations, de traverser la France en moins d'une journée, a depuis toujours trouvé dans nos zones humides un endroit propice pour faire étape, se reposer et se nourrir.

Ici, comme ailleurs, les habitants ont été séduits par cette espèce migratrice et par les valeurs qu'elle pouvait représenter.



Jacques TISSOT

# ÉDITO



Valchantoises, Valchantois, chers concitoyens,

Au début de chaque année, l'avenir qui se présente à nous est généralement souriant et les vœux de bonne et heureuse année que nous échangeons sont certainement très sincères. Cet optimisme n'est souvent que de courte durée, car sur le chemin que nous avons à parcourir, qu'il

soit à titre individuel, familial ou professionnel, satisfactions et déceptions, avancées et reculs, joies et désagréments, se succèdent à un rythme plus ou moins soutenu. Faites de bonheurs et de peines, cette année écoulée fut particulièrement éprouvante pour de nombreuses familles. Je m'associe à leur souffrance et les assure de tout mon soutien.

En est-il autrement pour la marche en avant de la vie communale? En mars, vous avez été invités à élire un nouveau conseil municipal.

Un conseil municipal, pour fonctionner, doit être formé d'une équipe polyvalente. La gestion au quotidien d'une commune demande des compétences différentes et complémentaires dans de nombreux domaines. Un maire, lorsqu'il choisit l'équipe avec laquelle il va travailler pour un mandat doit s'entourer des personnes qui répondent au mieux à ces critères. Dès l'annonce, en janvier, de mon intention de briguer un nouveau mandat de maire, j'ai pris soin de lister les compétences nécessaires au bon fonctionnement de la commune pour l'avenir.

Notre commune qui possède dans son patrimoine 17 bâtiments communaux (de toutes les tailles et fonctions) et 8 appartements en location, demande un vrai travail de suivi, de gestion et d'entretien. Cette lourde responsabilité nécessite un élu référent qui connaît et maîtrise cette fonction. Pascal Lanquetin, 1<sup>er</sup> adjoint a accepté cette délégation.

Vaux-et-Chantegrue, dont la principale ressource provient de l'exploitation forestière doit être doté d'une commission composée de conseillers issus du métier du bois et de la forêt. La délégation de cette compétence est confiée à Pierre Nicod, 2<sup>e</sup> adjoint.

La commune doit être représentée en intercommunalité par 3 délégués élus dont le maire et les 2 premiers adjoints. C'est une compétence qui demande aux candidats de devoir siéger au conseil communautaire tous les mois, d'avoir un esprit qui dépasse le cadre de notre village, de raisonner Communauté de Communes et de faire partie de commissions de travail comme par exemple l'élaboration du futur SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) : études de planification de schéma d'urbanisme à l'échelle du bassin de Pontarlier. La liste électorale qui vous a été proposée lors du suffrage a été élaborée par l'équipe des 15 candidats en tenant compte de cette obligation intercommunautaire.

La vie communale, avec entre autre la gestion de l'employé communal, l'organisation du Noël et du repas de nos aînés, est confiée à Ariane Droz-Bartholet qui est nommée 3<sup>e</sup> adjointe.

Ce bulletin municipal est à nouveau dans vos foyers. Il est lui aussi le fruit du travail de la nouvelle équipe. Pendant le mandat précédent, la partie communication avait été mise de côté faute de personne référente. Le choix d'un poste de 4<sup>e</sup> adjoint en la personne d'Alexandra Loye, ayant pour délégation l'information et la communication, était primordial pour notre commune. L'édition de ce bulletin est le premier résultat visible de ce travail. La mise en place d'un site internet permettant à chacun d'entre vous de suivre la vie du village est en cours de réalisation. Il permettra de faire passer de l'information rapidement.

Après 9 mois de fonctionnement, le conseil municipal et les différentes commissions qui le composent ont pris en charge les nombreux dossiers en cours : entrée de village, urbanisme, rénovation du pont route, travaux dans nos bâtiments communaux, réfections diverses et variées ainsi que les nombreuses compétences qu'exerce la commune. L'ensemble de l'équipe municipale et la composition des différentes commissions vous est présentée en page suivante. Parmi les projets de 2015, le plus marquant sera évidemment l'arrivée de la fibre optique dans notre village (avec ses innombrables possibilités en termes de téléphonie, internet, télévision...) et la possibilité pour chaque foyer d'y souscrire.

Du 14 au 17 mai, nous aurons le plaisir de fêter les 100 ans de la ligne Frasnè-Vallorbe et ce sera l'occasion d'échanges scolaire et culturel entre nos deux pays : France et Suisse. Nous aurons également le plaisir d'organiser les feux d'artifices de la Communauté de Communes Frasnè-Drugeon le lundi 13 juillet.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants qui ont choisi Vaux-et-Chantegrue pour y construire leur maison ou pour y résider. Qu'ils trouvent dans ce bulletin municipal, toutes les informations utiles à leur quotidien. Je remercie toutes les personnes, conseillers ou membres d'associations communales ou intercommunales, qui ont participé à l'élaboration de ce numéro.

Je remercie toutes les associations qui ont œuvré à l'animation dans notre village tout au long de l'année. Un clin d'œil particulier à la toute nouvelle association villageoise VECA qui a réalisé de jolies décorations pour les fêtes de fin d'année.

Avec l'espoir que la marche en avant de notre village en 2015 se poursuive sur un chemin exempt de détours trop sinueux, je souhaite à chacun d'entre vous une année féconde en joies et réussites.

Bonne et joyeuse année à toutes et à tous !  
Le Maire,  
Xavier VIONNET

# Carte d'identité

**NOM** : Vaux-et-Chantegrue  
**HABITANTS** : Valchantois  
**NOMBRE** : 620 au dernier recensement  
**ALTITUDE** : 870 m devant la Mairie  
**COORDONNÉES GPS** : 46°48'38.32" N – 6°15'02.49" E  
**SUPERFICIE TOTALE** : 1365 ha  
**SUPERFICIE FORÊT COMMUNALE** : 600 ha  
**SPÉCIFICITÉ NATURELLE** : le Drugeon y prend sa source. 35,5 km plus loin, il conflue en rive gauche dans le Doubs, au lieu-dit Tout-Vent situé à la frontière des villages de Doubs et d'Arçon après avoir traversé 14 communes et 3 cantons.





De gauche à droite : J. Tissot, E. Courvoisier, X. Vionnet, E. Gete, P. Nicod, A. Bejeannin, B. Beschet, A. Vallet, C. Beschet, L. Lambert, A. Droz-Bartholet, F. Faton, A. Loye, P. Lanquetin, J. Barthelet.

## Les commissions

### Commission bâtiments

**Pascal LANQUETIN**, Xavier VIONNET, Emmanuel GETE, Jacques TISSOT, François FATON, Pierre NICOD

### Commission bois et forêts

**Pierre NICOD**, Xavier VIONNET, Cédric BESCHET, Bernard BESCHET, Jérôme BARTHELET, Laurent LAMBERT

### Commission personnel – agents

**Ariane DROZ-BARTHOLET**, Xavier VIONNET, Pascal LANQUETIN, Pierre NICOD, Alexandra LOYE

### Commission information – communication

**Alexandra LOYE**, Xavier VIONNET, Emmanuel COURVOISIER, Jacques TISSOT, Annie VALLET

### Commission Appels d'Offres (CAO)

**Xavier VIONNET**, Ariane DROZ-BARTHOLET, Bernard BESCHET, Laurent LAMBERT.  
Suppléants : Jacques TISSOT, Annie VALLET, Adeline BEJEANNIN, Pascal LANQUETIN

### Commission finances

**Xavier VIONNET**, Cédric BESCHET, Pierre NICOD, Laurent LAMBERT, Jacques TISSOT, Emmanuel COURVOISIER

### Commission voiries et sécurité

**Xavier VIONNET**, Bernard BESCHET, François FATON, Emmanuel GETE, Laurent LAMBERT, Pascal LANQUETIN

### Commission réseaux

**Xavier VIONNET**, Bernard BESCHET, François FATON, Jacques TISSOT, Pascal LANQUETIN, Emmanuel GETE

### Commission terrains

**Xavier VIONNET**, Cédric BESCHET, Adeline BEJEANNIN, Bernard BESCHET, Pascal LANQUETIN, Pierre NICOD

### Commission animations

**Ariane DROZ-BARTHOLET**, Xavier VIONNET, Adeline BEJEANNIN, Alexandra LOYE

### Commission scolaire

**Pierre NICOD**, Xavier VIONNET, Ariane DROZ-BARTHOLET, Adeline BEJEANNIN, François FATON, Annie VALLET

### Centre Communal d'Action Sociale

**Ariane DROZ-BARTHOLET**, Adeline BEJEANNIN, François FATON, Jacques TISSOT

## Une équipe renouvelée aux élections du 23 mars 2014 prête à poursuivre le travail engagé !

### MAIRE : VIONNET Xavier

19 Grand Route  
54 ans, agriculteur, marié, 3 enfants

### 1<sup>er</sup> ADJOINT : LANQUETIN Pascal

16 rue des Courbes  
47 ans, technicien, marié, 2 enfants

### 2<sup>e</sup> ADJOINT : NICOD Pierre

9 rue des Essarts  
43 ans, technicien construction bois, marié, 3 enfants

### 3<sup>e</sup> ADJOINTE : DROZ-BARTHOLET Ariane

6 Chantegrue  
56 ans, professeur lycée professionnel, mariée, sans enfant

### 4<sup>e</sup> ADJOINTE : LOYE Alexandra

3 Le Martinet  
37 ans, assistante commerciale, pacsée, sans enfant

### CONSEILLERS :

#### • BARTHELET Jérôme

10 rue Chargebin  
49 ans, chauffeur grumier, pacsé, 1 enfant

#### • BEJEANNIN Adeline

17 Le Martinet  
37 ans, préparatrice en pharmacie, mariée, 2 enfants

#### • BESCHET Bernard

9 Chantegrue  
56 ans, agriculteur, célibataire, sans enfant

#### • BESCHET Cédric

34 rue Chargebin  
36 ans, comptable, en couple, 1 enfant

#### • COURVOISIER Emmanuel

16 route de Malpas  
42 ans, ingénieur, marié, 3 enfants

#### • FATON François

14 rue de l'Église  
38 ans, ouvrier en horlogerie, marié, 2 enfants

#### • GETE Emmanuel

6 route de Malpas  
46 ans, plâtrier-peintre, marié, 4 enfants

#### • LAMBERT Laurent

4 rue des Marais  
39 ans, comptable, célibataire, sans enfant

#### • TISSOT Jacques

18 rue des Courbes  
67 ans, chirurgien-dentiste retraité, marié, 2 enfants

#### • VALLET Annie

4 rue de l'Église  
55 ans, animatrice, mariée, 2 enfants

Et comme le veut la tradition, chacun des nouveaux conseillers élus ou gradés s'est vu remettre le fameux « mai » dressé sur son habitation. C'est dans la bonne humeur et la convivialité, entre conseillers et villageois, que s'est déroulée cette journée le 10 mai 2014.



## Du côté des bâtiments

### Changement de chaudière bâtiment mairie-école

En remplacement de la vieille chaudière fioul datant de 1964, après avoir étudié les différentes possibilités techniques envisageables pour le bâtiment, il a été décidé d'installer une chaudière à condensation de marque WIESMAN avec sonde extérieure et de changer les 25 vannes thermostatiques équipant chaque radiateur. La consommation «gargantuesque» de l'ancienne installation laisse présager un amortissement rapide (5 à 6 ans maximum) pour cet investissement. **Société CUENOT ÉNERGIES de Levier**  
**Coût : 16 005,67 € TTC**



### Réfection des escaliers, mairie et école maternelle

Les escaliers menant respectivement à la mairie et à l'école maternelle étant fortement dégradés, l'entreprise de maçonnerie Droz-Bartholet de Chantegrue a procédé à une restauration complète de ceux-ci pour un montant de 2 292 € TTC. Il s'agissait de la dernière intervention communale de « Gaby », avant une retraite bien méritée.

### Changement des répartiteurs de chauffage

La société ISTA, entreprise habilitée par la commune pour effectuer les relevés et établir la répartition des charges de chauffage dans les bâtiments poste et mairie-école, propose le remplacement des anciens répartiteurs à évaporation par des capteurs électroniques beaucoup plus fiables. L'opération, entièrement à leur charge, facilitera par ailleurs, le relevé des indices de consommation, ceux-ci s'effectuant par radio transmission, depuis l'extérieur du bâtiment, ne nécessitant plus la présence du locataire.

### Installation d'un vidéoprojecteur, salle des fêtes

Un vidéoprojecteur avec grand écran rétractable électriquement, a été installé dans la grande salle et sera bientôt disponible à la location. **Société BUROCOM – Coût 5 799,69 € TTC**



### Rénovation toiture et menuiseries des vestiaires, terrain de foot.

Construits en 1971, les vestiaires ont subi les outrages du temps : une réfection de la toiture et un remplacement des menuiseries extérieures étaient nécessaires. Ces travaux ont été effectués par la menuiserie ROTA pour un coût de 24 585,29 € TTC et devraient être subventionnés par la ligue de Franche-Comté de football.



### Réhabilitation de la bibliothèque

Dans le cadre d'une réouverture de la bibliothèque au public et pour rendre celle-ci plus conviviale, l'employé municipal a procédé, cet automne, au rafraîchissement des murs et plafonds. Les menuiseries extérieures ont été changées par la Menuiserie ROTA pour un montant de 3 829,20 € TTC.

### Diagnostic structurel de l'usine communale et de la grange Pierre Cordier

Dans le cadre d'une réflexion sur ces bâtiments (voir paragraphe AMO ci-après), un diagnostic technique a été demandé au cabinet CVF Structures de Lons-le-Saunier.



Grange Pierre Cordier, face Nord



Usine communale



Grange Pierre Cordier, face Est

### Installation d'un défibrillateur

Afin de permettre la mise en service du défibrillateur offert par l'ADTL (Association de Développement Touristique du Laveron), la municipalité a fait l'acquisition d'une armoire spécifique, réfrigérée aux températures supérieures à 20°C et chauffée en dessous de 7°C. L'ensemble installé sur la façade Ouest, vers l'entrée principale de la salle des fêtes, est mis à disposition de la population depuis septembre (voir article page 12). **Coût : 780 € TTC**



### AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Au cours de l'année 2013, le précédent conseil municipal entreprend une réflexion globale sur les bâtiments « mairie – école » et « usine communale ».

Il a consulté le cabinet spécialisé ACE BTP et après 18 mois d'études et plusieurs réunions de travail avec la commission bâtiments, il en ressort plusieurs scénarios qui seront analysés au cours de l'année 2015.

## Travaux à venir

### Mur du cimetière

Le mur d'enceinte étant fortement dégradé, des travaux conséquents sont à prévoir sur toute la périphérie.

## Travaux - voirie

### Réhabilitation Pont SNCF - rue Chargebin

En 2011, au vu de l'état général et plus particulièrement du descellement des garde-corps, la municipalité décide une expertise de l'infrastructure. Celle-ci est jugée satisfaisante mais il s'avère que l'étanchéité complète est défectueuse, accélérant la dégradation de la maçonnerie. Le cabinet ARTEIS Ingénierie de Besançon est chargé, dès début 2012, d'assurer la maîtrise d'œuvre pour une réhabilitation complète de l'ouvrage.

Croyant trouver en la SNCF un partenaire privilégié, ce géant national se démarquant plutôt par sa lenteur et son incohérence dans ses décisions, deux années pleines seront nécessaires pour mener l'étude de projet et surtout pour obtenir les autorisations indispensables à l'intervention sur des voies ferrées « haute vitesse » électrifiées en 20.000 volts.

Pour ne pas « couper » le village en 2 durant toute la durée des opérations et malgré un surcoût de 20.000 €, le conseil opte pour la solution « longue » avec circulation alternée, plus contraignante pour l'entreprise. Les travaux débiteront finalement en mai et c'est avec un grand soulagement que toutes les parties valideront la réception du chantier le 17 octobre 2014.

#### Montants des travaux :

SAS VETTER (entreprise attributaire des travaux) : 173 877,30 € HT

ARTEIS Ingénierie (maîtrise d'ouvrage) : 14 542 € HT

SNCF (sécurité et validation des travaux) : 38 170 € HT

Vuillemin BTP (aménagement carrefour RD9 / route de la Clusette) : 3 515 € HT

**Soit 230 104,30 € HT subventionnés à 25 % par dotations d'état (DETR).**



Pont-voute créé en 1914 puis rélargit par la SNCF en 1971.

### Finition de la voirie du lotissement

#### « Clos des Groseilliers »

Durant l'automne 2014, les travaux de finitions du nouveau lotissement du Clos des Groseilliers ont été effectués : pose de bordure pour trottoirs, pose de bordures pour les sentiers, mise à niveau des grilles et regards des tampons dans la rue, enrobé de la chaussée et des trottoirs et pose des candélabres

**Montant total des travaux : environ 45 000 € HT**



## Travaux à venir

### Pont route Drugeon, rue Chargebin

Le conseil a décidé de faire établir un diagnostic de structure de l'ouvrage par la société ARTEIS ingénierie, qui a assuré auparavant la maîtrise d'ouvrage du pont SNCF.

## Des nouvelles de notre forêt

Notre forêt communale est soumise au régime forestier, ce qui signifie qu'elle est gérée par l'Office Nationale des Forêts. Le garde forestier, M. François CHION, habite dans notre commune et a la responsabilité de deux forêts communales (Bonnevaux et Vaux-et-Chantegrue).

Un plan d'aménagement forestier a été validé par le conseil municipal pour une durée de 20 ans soit la période 2009-2028. Ce plan définit les grandes orientations de gestion, valide les différents traitements retenus (futaie régulière, irrégulière, jardinée...) et fixe les objectifs en matière de production, de protection des milieux, accueil du public...

Il comporte un état d'assiette des coupes ainsi qu'un programme de travaux.



### CARTE D'IDENTITÉ DE NOTRE FORÊT COMMUNALE

Surface totale de la forêt communale : 598,13 ha situés sur 5 communes (Vaux-et-Chantegrue, Labergement-Sainte-Marie, La Planée, Bonnevaux et Boujailles).

Situation : entre 770 et 1050 m d'altitude.

Essences principales : sapin, épicéa et hêtre.

Production forestière estimée : 5,81 m<sup>3</sup> / ha / an.

Volume moyen à l'hectare : entre 228 et 235 m<sup>3</sup> avec de grandes disparités.

### Bilan des ventes de l'année 2014

	PARCELLES	MODE DE VENTE	ACHETEUR	VOLUME	MONTANT
GROS BOIS	7	Prévente	CHAUVIN	198 m <sup>3</sup>	17 689 €
	8	Bloc	CHAUVIN	334 m <sup>3</sup>	25 555 €
	38	Prévente	CHAUVIN	121 m <sup>3</sup>	9 401 €
	44	Bois façonnés	SCIERIE DE LAVERON	29,02 m <sup>3</sup>	2 153 €
	50	Bois façonnés	CHAUVIN	41,88 m <sup>3</sup>	3 080 €
	56	Bloc	CHAUVIN	141 m <sup>3</sup>	8 010 €
PETIT BOIS	61	Prévente	SIF	31,76 m <sup>3</sup>	2 416 €
	7-44-50	Contrat	SCIERIE DE LAVERON	99,67 m <sup>3</sup>	8 113 €
	38-44	Contrat	CHAUVIN	144,22 m <sup>3</sup>	10 589,75 €
	56	Contrat	FSC	190,22 m <sup>3</sup>	13 211 €
TRITUR.	61	Contrat	CHAUVIN	10,81 m <sup>3</sup>	800,40 €
	7-44-38-50	Contrat	LOCATELLI	453,39 stères	15 006,58 €
	56-38	Contrat	JURA FORÊT	429 stères	12 976 €
	61	Contrat	JURA FORÊT	25,7 stères	894,60 €
	Chablis Forêt	Bois façonnés	SIF	272,58 m <sup>3</sup>	16 982,71 €
	Chablis communaux	Bois façonnés	SIF	45,74 m <sup>3</sup>	2 616 €
	Communaux	Bois façonnés (Houppier)	ONF ÉNERGIE	43,18 m <sup>3</sup>	1 079 €
	Vente hêtre	Bois façonnés	Habitants	150 stères	4 405 €
	Vente hêtre	Bois façonnés	Habitants	52 stères	1 271 €
	Vente hêtre	Bois façonnés	Habitants	58 stères	1 561 €

### État d'assiette 2015

Il s'agit du programme de coupes prévu pour l'année prochaine.

Le conseil municipal a délibéré sur les volumes et les modes de vente proposés.

PARCELLES	VOLUME m <sup>3</sup>	MODE DE VENTE
11	400	Gros bois : prévente / Petit bois : contrat
39	601	Gros bois : bloc / Petit bois : contrat
41	198	Gros bois : bois façonnés / Petit bois : contrat
48	456	Gros bois : bois façonnés / Petit bois : contrat
58	182	Gros bois : prévente / Petit bois : contrat
59	333	Gros bois : bloc / Petit bois : contrat
Communaux	615	Gros bois : prévente / Petit bois : contrat

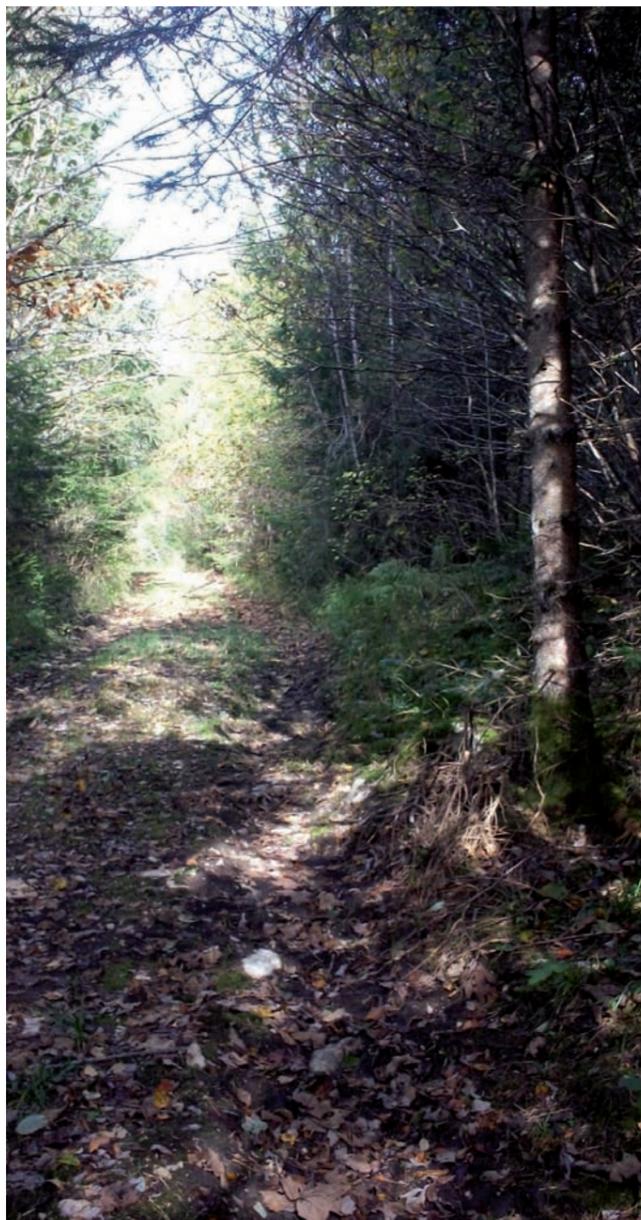
### Programme de travaux

Chaque année notre commune effectue des travaux dans la forêt. Nous subissons actuellement les années après tempête. Il y a un gros développement de feuillus c'est pourquoi nous devons faire des travaux de grande ampleur dans certaines parcelles.

En 2014 la commune avait le programme de travaux suivants :

- Entretien du parcellaire (parcelles 42, 43, 44) : réalisé par notre employé communal
- Entretien du parcellaire (parcelles 38 et 39) : débroussaillage sans mise en peinture
- Entretien des renvois d'eau (parcelle 57)
- Plantation d'érables (parcelle 63)
- Cloisonnement d'exploitation : ouverture mécanisée (parcelles 17 et 41)
- Travaux sylvicoles : dégagement manuel en plein de régénération naturelle résineuse avec coupe rez-terre

**Coût : 32 000 €**



Pierre NICOD

### Achat d'une parcelle boisée

En 2014, la commune a acheté une parcelle forestière de 1 ha 15 a 10 ca. C'est une parcelle globalement rectangulaire jointe au Nord par notre forêt (parcelle 24) et au Sud par les communaux.

Il y a deux types de peuplement dans cette parcelle : au Sud, une futaie irrégulière de petits bois relativement dense et au Nord-Ouest, un bouquet de sapins plus âgés et des semis naturels qui devront être mis en lumière.

**Coût : 20 000 € hors frais d'acquisition**

## Information - communication

### Bulletin municipal : la renaissance !

Vous avez entre les mains le nouveau bulletin municipal et nous espérons qu'il vous apporte satisfaction ! Comme vous pouvez tous le constater, le nouveau conseil a décidé de faire renaître ce document tant apprécié des Valchantois. Reflet de la vie de notre village, il nous paraissait important en termes de communication et d'information de le voir renaître et de le remettre au goût du jour... N'hésitez pas à apporter vos commentaires ou vos idées pour les prochaines éditions !

**Coût : 1652 € HT pour 350 exemplaires**

### Un futur site internet pour la commune ?

Dans la continuité de la problématique de communication, le conseil a validé la création d'un site internet dédié à notre village. La réalisation est en cours et celui-ci verra le jour courant 2015.

Véritable portail d'informations, il sera le relais de la vie municipale mais aussi associative !

**Coût : 150 € HT pour la conception puis 259 € HT par an pour la maintenance**

## Arrivée du Très Haut Débit



### Le Très Haut Débit (THD), c'est quoi ?

Le THD est un accès à internet offrant un débit supérieur à celui d'un accès haut débit, notamment via la fibre optique qui propulse les données en très grand nombre à la vitesse de la lumière.

Le THD amène un plus grand débit dans les connexions internet, une meilleure qualité de service, la possibilité d'avoir chez soi plusieurs chaînes de télévision à haute-définition et de charger sur son mobile des morceaux de musique instantanément. Il apporte simultanéité, rapidité et symétrie.



De g à d : Xavier Vionnet, Claude Jeannerod, Bruno Charlot et Vincent Fuster

### Le Très Haut Débit, c'est quand ?

En 2010, le Département du Doubs s'est positionné comme l'un des premiers porteurs d'un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) à l'échelle départementale, afin de se doter d'une stratégie ambitieuse pour le passage du Haut Débit au Très Haut Débit sur l'intégralité de son territoire. L'objectif à l'échelle du Département est de disposer à terme d'une nouvelle infrastructure en fibre optique permettant d'offrir une connectivité complète de chaque foyer, service public et entreprise du territoire qui sera le support d'usages et de services à venir (aussi bien pour l'utilisateur particulier que pour l'économie, la santé, l'éducation, le tourisme...).

C'est dans notre village de Vaux-et-Chantegrue que s'est déroulé le lancement des travaux de cette fibre optique le 6 octobre 2014. La fibre a symboliquement été soudée, en présence de représentants de la filière numérique, de Claude Jeannerod (Président du Conseil Général), Vincent Fuster (Président du Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit), Bruno Charlot (Sous-Préfet) et de nombreux élus des communes voisines.

Privilegiés de ce projet, nous, Valchantois, serons les premiers sur le territoire de la Communauté de Communes Frasnè-Drugeon à bénéficier du déploiement de la fibre optique jusqu'à l'habitant (FTTH) dès l'automne 2015 !

Chacun aura le choix de s'y relier ou non via l'opérateur téléphonique qui se positionnera sur notre réseau...

**Coût d'adhésion de la CFD au Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit : 10€ / an / habitant pendant 15 ans**



## Réhabilitation de la bibliothèque

À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes pour notre bulletin municipal, les travaux de rafraîchissement de la bibliothèque sont en cours.

Nous espérons une réouverture prochaine et pourrons accueillir tous les lecteurs valchantois chaque samedi de 10h30 à 12h.

L'information vous parviendra dans vos boîtes aux lettres !!!



# Installation d'un défibrillateur

Le constat est accablant : l'arrêt cardiaque aujourd'hui, c'est 50 000 victimes par an en France, c'est-à-dire, 130 victimes par jour, avec un taux de survie de 3 %.

La ville américaine de Seattle, bien équipée en défibrillateurs, connaît un taux de survie de 30 % !!

Que faire en cas d'arrêt cardiaque ? Agir le plus rapidement possible et faire 3 gestes simples :

- APPELER : le 15 (SAMU)
- MASSER : le cœur est une pompe.

S'il s'arrête, il faut se substituer à lui pour continuer à faire circuler le sang dans l'organisme et éviter les lésions irréversibles.

• DEFIBRILLER : car l'arrêt cardiaque entraîne une activité électrique désorganisée du cœur. Il faut donc donner un choc électrique pour tenter de le faire repartir... Le défibrillateur, grâce à un programme déroulant qui s'affiche sur un écran, permet cela.

Prochainement, une séance d'initiation aux gestes de 1<sup>er</sup> secours sera

organisée et ouverte à tout public. Nous vous communiquerons l'information ultérieurement.



# Urbanisme

## Rappel :

Le permis de construire est un acte administratif par lequel l'autorité administrative autorise une construction après avoir vérifié qu'elle respecte les règles d'urbanisme applicables au lieu prévu pour son implantation. Il concerne les constructions de bâtiments (maison individuelle, entrepôt, etc.) mais il est également obligatoire pour toute construction d'une superficie de plus de 20m<sup>2</sup> (garage, abri même ouvert, etc.).

Pour toutes les autres constructions ou modifications (travaux de ravalement, réfection de toiture, pose de panneaux solaires, etc.), le propriétaire doit déposer une « déclaration préalable de travaux ». L'imprimé de demande est à retirer en mairie, puis, dûment rempli, il y sera retourné. Le délai d'instruction des dossiers est d'environ 1, 3 ou 6 mois selon les demandes d'autorisation.

PERMIS DE CONSTRUIRE	
SCHNEUWLY Vincent / ASKIN Zeynep	construction maison
NARBEL Yvan	construction maison
RIBSTEIN Gérard	extension maison
SALVI Elie	construction maison
Commune de Vaux et Chantegrue	édification abri randonneurs ACCA
DÉCLARATIONS PRÉALABLES	
BESCHET Bernard	réfection de façade
PECCAUD Emmanuel	terrasse de 20m <sup>2</sup>
ROCHE Michèle	pièce de 14,40 m <sup>2</sup> sous balcon
CHARDON Gabriel	appenti façade ouest
VIONNET Stéphane	extension terrasse
SAUTER Claude	édification abri de jardin
BESCHET Anabelle	réhabilitation logement existant
BULLE Sylvain	pose de châssis de toit façade nord
ROCHE Christophe	édification abri chalet 20m <sup>2</sup>
BESCHET Roger	ouverture fenêtre façade sud-est
BAURAND Gérard	création fenêtre de toit + fenêtre ronde

# Eau - assainissement

## Assainissement

La redevance d'assainissement collectif sert à financer :  
- la collecte des eaux usées - dépenses sur le budget communal

- le transport des eaux usées et le traitement en station d'épuration - dépenses sur le budget intercommunal (Communauté de Communes - CFD)

Jusqu'en 2013, la CFD appelait une contribution globale à chaque commune. La commune déterminait ensuite la redevance annuelle à partir des coûts communaux et de la contribution intercommunale.

En 2014, pour des raisons administratives, juridiques et fiscales, la Sous-Préfecture a imposé que chaque collectivité appelle directement sur les usagers, une redevance correspondant à ses charges.

En conséquence, à compter de 2014, chaque usager recevra une redevance intercommunale (CFD) et une redevance distincte de la commune.

La modification entraînera des applications sur la facturation comme suit :

	AFFECTATION DE LA REDEVANCE	ABONNEMENT	REDEVANCE / M <sup>3</sup>
2013	Redevance communale	34.64 €	1.1728 €
	Redevance intercommunale	20 €	0.67 €
2014	Redevance communale	14.64 €	0.5028 €
	Redevance totale 2014	34.64 €	1.1728 €

Pour rappel, la période de facturation d'eau court du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai de l'année suivante.

## Projet de numérisation du réseau d'eau potable

Rendue obligatoire pour les gestionnaires de réseaux par décret 2012-97, la numérisation du réseau d'eau potable ainsi que celui des fontaines est actuellement en cours.



La loi invite les collectivités organisatrices des services d'eau et d'assainissement à une gestion patrimoniale des réseaux, en vue notamment de limiter les pertes d'eau dans les réseaux de distribution. À cet effet, elle oblige à établir un descriptif détaillé des réseaux.

Le descriptif doit inclure, d'une part, le plan des réseaux mentionnant la localisation des dispositifs généraux de mesure, d'autre part, un inventaire des réseaux comprenant la mention des linéaires de canalisations, la catégorie de l'ouvrage, des informations cartographiques ainsi que les informations disponibles sur les matériaux utilisés et les diamètres des canalisations. Ce descriptif doit être régulièrement mis à jour.

Pour ce faire, le conseil a validé les services de la société SOPRECO de Morteau, qui se charge de répertorier le réseau sur Système d'Information Géographique. Cette numérisation permettra une parfaite connaissance de notre réseau d'eau potable, un accès instantané aux données et une facilité d'intervention en cas de problème.

**Coût : 18 840 € HT**

**Subvention : 9 420 € HT de l'Agence de l'Eau**

# État civil



## Naissances

- 18-01-2014** : Camille de Stéphane VIONNET et Julia PARIS
- 19-01-2014** : Margot de Anthony COMTE et Amélie FEUCHOT
- 08-06-2014** : Ilyes de Aurélien BURLAND et Fatima AJAMAA
- 16-07-2014** : Nathan de Cédric RACOUCHOT et Jennifer MICHELET
- 21-07-2014** : Sybille de Bruno LARERE et Jennifer PIERRE
- 25-07-2014** : Tim de Florian BELIARD et Perrine BLANC
- 31-07-2014** : Candice de Vincent LOYE et Lorraine BERTIN-GUYON
- 13-09-2014** : Emy de Aurélien BOURGEOIS et Thiphaine SALVI
- 07-11-2014** : Jules de Thomas MICHAUD et Lydiane VANDEL
- 15-12-2014** : Enola de Arnaud NALET et Sandrine CHAMPENOIS

## Mariages

- 07-06-2014**  
BESCHET Florian / BAVEREL Fanny
- 19-07-2014**  
MANDIN Cédric / VIONNET Mathilde
- 02-08-2014**  
MANENTI Yannick / FOURNIER Christelle

## Décès

- 12-02-2014** : LIEGEARD Jean-Bernard
- 12-02-2014** : PIROTON André
- 08-08-2014** : BESCHET Thomas
- 12-08-2014** : MASSART Alexandre
- 13-09-2014** : ALBERT Jean

## Quelques événements portés par la commune

### Repas des anciens

C'est au restaurant de l'Hôtel du Lac à Malbuisson que la municipalité a convié ses aînés au traditionnel repas le 13 avril 2014.

Bonne humeur et discussions intergénérationnelles étaient au rendez-vous et à l'occasion de leurs 85 printemps, un cadeau personnalisé a été remis à Messieurs Emile Chuard, Henri Leducq, Bernard Tréand et Madame Colette Wyss (de gauche à droite sur la photo).



### Fête des Mères

Une escapade au bord de l'eau au restaurant «L'Escale» à Saint-Point pour les mamans de notre commune a eu lieu le vendredi 23 mai 2014. L'agrandissement de la salle de ce restaurant a permis à tout le monde d'être à l'aise et d'admirer la vue sur le lac au travers de larges baies. La dégustation de produits du terroir a mis toute l'assemblée de bonne humeur. Toutes les participantes remercient vivement l'initiative de la commune et espèrent que la tradition perdure encore de longues années !!

### Fête patronale

C'est sous un soleil radieux et dans une ambiance musicale avec la participation de la *Clique de Bonnevaux* que la municipalité a offert à tous les villageois le verre de l'amitié, lors de la traditionnelle fête villageoise le dimanche 7 septembre 2014. Tout le week-end, animations et tours de manèges se sont succédés pour le plus grand plaisir d'un grand nombre de Valchantois !!

### Fous berlinois

Excellents cyclotouristes, bons choristes, un sens artistique éprouvé pour le spectacle... c'est avec cet ensemble de talents que les Fous berlinois se déplacent à bicyclette, avec pour objectif les rencontres et l'amitié franco-allemande. Partis de Bâle pour un long périple jusqu'à Nice, ils avaient choisi à nouveau notre commune pour leur deuxième étape en France. C'est donc le 20 juin 2014 que nous avons eu le plaisir d'accueillir ce sympathique groupe dans notre village. À leur arrivée, la météo superbe a permis de se réunir tous devant la salle des fêtes et de faire connaissance avec les familles d'accueil pour les 16 participants. Bien vite, malgré le rempart linguistique, une ambiance sympathique et amicale s'est installée. Tout fut alors prêt pour une très belle soirée en 2 parties : nos amis berlinois ont présenté un spectacle sur un rythme soutenu et joyeux, avant de prendre part aux festivités «footballistiques» par le match France-Suisse diffusé ce soir-là.

Un grand merci aux familles d'accueil, à toutes celles et ceux qui ont participé et qui ont su transmettre, malgré les difficultés linguistiques, leur sens de l'accueil. Nos amis allemands l'ont bien senti et ils l'ont exprimé dans un long mail adressé à tous !

Ils sont bien arrivés à Nice et en 2015, c'est sûr, nous les reverrons !!!

Jacques TISSOT



Une valchantoise entre deux costauds made in Germany



## Présentation



La communauté de communes du plateau de Frasne et du Val du Drugeon (CFD) regroupe **10 communes** (Bannans, Bonnevaux, Boujailles, Bouverans, Bulle, Courvières, Dompierre-les-Tilleuls, Frasne, La Rivière-Drugeon et Vaux-et-Chantegrue) pour une population de 5 700 habitants et une surface de 178 km<sup>2</sup>.

Le territoire de la CFD est marqué par les activités liées à la forêt et à la transformation du bois, à l'agriculture et à la transformation du lait mais aussi par un tissu artisanal dynamique et une démographie en augmentation. Il se caractérise également par la présence de milieux naturels remarquables avec le bassin du Drugeon, qui est l'une des plus grandes zones humides d'altitude françaises avec plus de 2 000 hectares de tourbières, lac, marais, ruisseaux, forêts marécageuses de qualité écologique exceptionnelle.

**La CFD est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre**, c'est-à-dire qu'elle perçoit directement une partie du produit des taxes locales dont elle vote les taux pour la part intercommunale (taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, taxe d'habitation). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la CFD perçoit, en lieu et place des communes, l'ensemble des contributions économiques des entreprises (CVAE, CFE, IFRER, TASCOS<sup>1</sup>) dans le cadre de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Cette mise en place donne lieu à des attributions aux communes pour la compensation de la taxe professionnelle. L'objectif d'un EPCI est de gérer des services et des équipements dans l'intérêt d'un territoire et de ses habitants, à des échelles de taille permettant de mobiliser des moyens financiers et humains supérieurs à ceux des communes prises séparément. Il s'agit aussi de travailler d'une manière à mutualiser les moyens et à les optimiser en choisissant les niveaux d'actions pertinents et efficaces.



La CFD est dirigée par un conseil communautaire composé de **27 représentants élus des conseils municipaux de toutes les communes** (le nombre de représentants dépend du nombre d'habitants, il est au moins de 2 conseillers communautaires par commune). Son Président depuis 2008 est M. Claude Dussouillez, Maire de Bannans. Il est entouré de vice-présidents et du bureau des maires des dix communes qui proposent des actions à conduire en fonction des moyens et des budgets votés par le conseil communautaire<sup>2</sup>. Actuellement, 13 personnes (soit 10 équivalents temps-plein) y sont employées dans les différents services (administration, aménagement du territoire, numérique et développement économique, environnement et assainissement, communication, tourisme, animations, médiathèque, sport et jeunesse...)

## Coordonnées :

Communauté de communes du plateau de Frasne et du Val du Drugeon

3 rue de la Gare, 25560 FRASNE  
Téléphone : 03 81 49 88 84 - Fax : 03 81 49 82 06  
www.frasnedrugeon-cfd.fr  
contact-frasne-drugeon@orange.fr

## Compétences

En tant que communauté de communes au sens de la loi, la CFD se doit d'exercer des compétences obligatoires qui sont :

- **L'aménagement de l'espace communautaire.**
- **Le développement économique et touristique :** ZAE intercommunale de Bulle qui est en cours de travaux et bientôt prête à recevoir des entreprises<sup>3</sup> / infrastructures pour le haut



et très haut débit avec l'adhésion au Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit / accueil et promotion touristique, animations et visites guidées (notamment des tourbières) et aménagement de sites naturels, de sentiers de randonnées et autres infrastructures pour le tourisme.

La CFD exerce également des compétences dans les domaines suivants :

• **Protection et mise en valeur de l'environnement :**

- La gestion de la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne-Bouverans sous tutelle de la Région de Franche-Comté.

- La collecte et le traitement des ordures ménagères ainsi que les déchèteries sont confiés à des entités regroupant plusieurs communautés de communes : le SMCOM et PREVAL<sup>4</sup>.

- L'assainissement : gestion de la station d'épuration intercommunale située à la Rivière-Drugeon qui recueille et traite les eaux usées des communes / investissement et entretien pour les réseaux de collecte et transport des eaux usées entre les

communes et la station d'épuration.

• **Entretien, construction et fonctionnement d'équipements culturels, sociaux et sportifs.**

• **Logement et cadre de vie :**

- Organisation de manifestations comme la Randonnée des Fruitières à Comté, soutien aux associations dans l'animation sociale, culturelle et sportive du territoire dès lors que leurs actions s'exercent à l'échelle de tout le territoire intercommunal et participe à l'attractivité du territoire.

- Gestion de la médiathèque intercommunale de la vallée du Drugeon qui dispose d'un point info tourisme et d'ordinateurs en libre accès, ainsi que d'un catalogue en ligne. Plus de 900 inscrits sont comptabilisés à ce jour.

- Actions en direction de l'enfance et de la jeunesse : embauche à l'année d'un éducateur sportif dans les écoles et moniteur de ski en hiver, interventions musicales en milieu scolaire, interventions de sensibilisation à l'environnement dans les écoles (avec

le CPIE du Haut-Doubs...), subventions aux associations des collèges de Frasne et Mouthe, activités pour les collégiens (club journal, classe environnement, accueil d'auteurs, conférences, formation aux premiers secours...), accueil de classes et animations pour enfants à la médiathèque, permanences du relais petite enfance deux fois par mois à Frasne et ateliers pour les nounous,...

- Gestion des domaines nordiques de ski et de raquettes à Frasne et Vaux-et-Chantegrue / Combe Noire en association avec la Régie du Domaine Nordique de la Haute-Joux.

• **Autres compétences**

- Gestion des bâtiments de la gendarmerie à Frasne. Adhésion au Syndicat Mixte d'Électricité du Doubs (SYDED) et au Syndicat Mixte d'Électricité de Labergement Sainte Marie (SIEL) ainsi qu'au Syndicat Mixte de Réalisation de l'Abattoir du Haut-Doubs.

- La CFD verse également des subventions de fonctionnement aux communes en fonction de projets précis.

<sup>1</sup> CFE : Cotisation Foncière des Entreprises ; CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises ; IFR : Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux ; TASCOT : Taxe sur les Surfaces Commerciales.

<sup>2</sup> Les comptes-rendus des Conseils communautaires sont accessibles sur le site [www.frasnedrugeon-cfd.fr](http://www.frasnedrugeon-cfd.fr)

<sup>3</sup> Surface commercialisable de 13 hectares. Renseignements à la CFD.

<sup>4</sup> Voir sur le site : [www.frasnedrugeon-cfd.fr/l'environnement-et-le-developpement-durable/ordures-menageres-et-dechets/](http://www.frasnedrugeon-cfd.fr/l'environnement-et-le-developpement-durable/ordures-menageres-et-dechets/)

## Les projets en cours dans notre village

### Le sentier du Berger des Vaches

Créé il y a plus de 15 ans, le sentier interprété du Berger des Vaches à Chantegrue est un parcours de randonnée apprécié des pratiquants et qui présente l'avantage de donner, sur des panneaux installés sur le circuit, des explications quant à la relation agricole et pastorale des habitants des villages et hameaux avec leur environnement.

Le paysage, typique d'une combe du massif jurassien, ainsi que les caractéristiques patrimoniales remar-

quables du bâti rural du village-rue de Chantegrue, participent à l'intérêt de ce sentier. Suite à un appel à projet de la région de Franche-Comté, la communauté de communes Frasne-Drugeon a proposé d'inscrire la réhabilitation du sentier du Berger dont les panneaux tombent en ruine, dans un programme d'investissement de 41 000 € dont 30 % sont financés par les fonds européens FEDER mobilisés par le Commissariat de Massif du Jura, 20 % par le Conseil régional et 20 % par le Conseil Général.

Un travail pour éditer de nouvelles illustrations, actualiser les informa-

tions et organiser le point de départ du sentier avec un panneau d'accueil lisible et visible est en cours. Une présentation à la population est envisagée au printemps, le nouveau Sentier du Berger devrait être opérationnel à l'été 2015.



### Espace d'initiation à la pratique de l'orientation

Afin de compléter l'offre de loisirs de pleine nature dans la continuité du sentier du Berger, un espace pour la pratique familiale de l'orientation (sorte de « chasse au trésor » ludique où les pratiquants doivent trouver des bornes à poinçon cachées sur le site en se repérant sur une carte d'orientation spécifique) sera créé en 2015 au niveau du carrefour de Combe Noire / route de Remoray. La présence à la CFD de l'éducateur sportif Michel Vuillemin, qui pratique l'initiation à l'orientation avec les enfants des écoles, est un point d'appui pour la mise en place de ces parcours qui se veulent légers et avec un impact très limité sur le paysage et l'environnement.

### Sentier VTT

#### « Le Tarembert »

En partenariat entre la CFD et l'office de tourisme de Nozeroy, et grâce au bénévolat actif d'Emmanuel Gete, conseiller municipal à Vaux-et-Chantegrue, le parcours VTT n°78 « Le Tarembert » a été remis en état, balisé et entretenu. Le plan et le balisage démarrent depuis le point d'accueil nordique de Combe Noire.



### Départ Nordique et pistes raquettes

Dans le cadre de l'association de la CFD avec le secteur de Mignovillard (la Bourre) et Cerniébaud pour la gestion du domaine nordique « Régie de la Haute-Joux », le départ des pistes de Vaux-et-Chantegrue a été déplacé au niveau de l'entrée de la Combe Noire (carrefour avec la route de Remoray). Cela permet aux pratiquants de ski de bénéficier d'un départ plus facile et plus agréable et aussi de garantir l'enneigement. Les déplacements et les kilomètres à damer par l'engin sont également limités. Au niveau de ce même espace, deux pistes raquettes ont également été mises en service en début d'hiver, répondant à une demande croissante des pratiquants.



## La médiathèque intercommunale

La médiathèque intercommunale a ouvert ses portes en décembre 2012 et fonctionne en réseau avec les bibliothèques de Vaux-et-Chantegrue, Bonnevaux, Bulle et Dompierre-les-Tilleuls.



L'adhésion est gratuite pour tous les habitants de la CFD et de 10 €/personne (20 €/famille) pour les communes extérieures. Cette adhésion permet d'emprunter 4 livres pour 28

jours et 2CD/DVD pour 14 jours. Le prêt et la restitution des documents peuvent se faire depuis n'importe quelle bibliothèque du réseau. Des ressources numériques sont proposées gratuitement (formations diverses, lectures, jeux...). Depuis l'été 2014, il est également possible de découvrir les ressources cinéma en visionnant 5 films par mois. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des bibliothèques du réseau... Chaque mois, des « Histoires pour p'tites oreilles » sont proposées à la médiathèque un mercredi à 16h pour les 3-6 ans et 17h pour les 6-9 ans, et le samedi suivant à 10h et 11h. Cette animation est gratuite et sur inscription.

Toutes les classes de la CFD sont à nouveau accueillies jusqu'en avril 2015 pour une demi-journée d'ate-

liers thématiques à la médiathèque. Le guide du lecteur, qui recense toutes les informations utiles, est mis à disposition du public dans toutes les communes. Le catalogue en ligne vous permet de consulter le fonds actuel disponible et effectuer des réservations.

Consultez l'actualité culturelle du territoire sur le site internet [www.frasnedrugeon-cfd.fr](http://www.frasnedrugeon-cfd.fr) et consultez la page Facebook de la médiathèque pour noter les prochains rendez-vous !

**CONTACT :**

**Médiathèque intercommunale**  
3 rue de la Gare, 25560 FRASNE  
03 81 38 32 93  
[www.frasnedrugeon-cfd.fr](http://www.frasnedrugeon-cfd.fr)

## Zoom sur deux associations intercommunales

### Le ski club Frasne-Drugeon

Le ski club existe depuis 30 ans. Au départ dénommé ski club Haute-Joux-Cessay, il a depuis 2005 pris le nom de la communauté de communes Frasne-Drugeon correspondant à son implantation géographique sur l'ensemble des villages de la vallée du Drugeon. Plusieurs familles de Vaux-et-Chantegrue sont actuellement inscrites (et très actives !) au ski club.

**Objectifs du ski club :** habituellement un club de ski s'occupe du ski... mais là, notre association marque son originalité par le fait qu'elle est plutôt multisports et permet aux adhérents (164 en 2014) de pratiquer bien-sûr le ski nordique et la raquette, mais aussi de s'initier à une multitude d'activités de pleine nature comme la randonnée en montagne, les treks, le trail, la marche nordique, le canoë, l'escalade, le vtt, l'orientation pour les jeunes, etc. Les activités sont ouvertes à tous : enfants, adultes, familles... Le club fonctionne tout au long de l'année et organise 2 manifestations sportives importantes : la patrouille du Drugeon en février et le trail de la vallée du Drugeon début septembre. À noter qu'en 2014 encore, c'est une équipe de Vaux qui a remporté le trail 35 km en patrouille : Nicolas Binet qui a remporté plusieurs trails cette saison, Thomas Michaud et Xavier Thévenard.



L'école de ski et sport nature pour les enfants est d'abord basée sur un véritable projet pédagogique : que les enfants se fassent plaisir et en même temps qu'ils développent la persévérance, le sens de l'effort, le respect des règles, le respect des autres, l'autonomie et la responsabilisation de chacun. Faire de la compétition un moyen pour définir des objectifs personnels, savoir s'organiser et donner le meilleur de soi-même pour les atteindre. L'école ski et sport nature (70 enfants) est ouverte toute l'année : initiation, perfectionnement, compétitions au ski



nordique, biathlon, saut et combiné en automne-hiver, activités de pleine nature au printemps et en été (stages), elle fonctionne les mercredis après-midi et samedis matin ou après-midi. Idem pour les adultes : séances en soirée les lundis et jeudis, sorties à la journée, raids à la semaine, etc. Les séances se déroulent à Frasne et sur les lieux de pratique du ski et des activités de pleine nature.

L'encadrement est assuré par deux professionnels et complété par de nombreux bénévoles du club.

L'association est animée par un conseil d'administration et un bureau (président - Jean-Luc Girod), elle est un lieu de rencontres conviviales entre tous les habitants de la vallée du Drugeon.

À bientôt parmi nous !!

**CONTACT :**  
**Ski Club Frasne-Drugeon**  
 06 12 66 60 58  
[www.skiclubfrasnadrugon.free.fr](http://www.skiclubfrasnadrugon.free.fr)  
[skiclubfrasnadrugon@gmail.fr](mailto:skiclubfrasnadrugon@gmail.fr)

### L'Association Culturelle Intercommunale (ACI)

L'Association Culturelle Intercommunale de l'Eau Vive existe depuis 2007. Elle compte 25 membres issus des 10 communes de la communauté de communes Frasne-Drugeon. Cette association a pour but de proposer des spectacles dans notre région et ainsi contribuer au dynamisme de nos communes.

**Le bureau est composé comme suit :**  
 Présidente : Pascale André (Bulle)  
 Vice présidente : Edith Marmier (Frasne)  
 Trésorière : Maryse Pagnier (Bannans)  
 Trés. adjointe : Agnès Veriepe (Bannans)  
 Secrétaire : Dominique Geissbülher (Courvières)

Secrétaire Adjointe : Christine Bon (Bonnevaux)

Chaque année, l'association propose 3 rendez-vous : un cabaret au printemps, un spectacle Jeune Public et bien sûr le festival en juillet.

Au cours de l'année 2014, la soirée cabaret a eu lieu à Vaux-et-Chantegrue en mars avec un spectacle de danse. Le public était présent en nombre.

Du 10 au 13 juillet 2014, le festival de l'Eau Vive à Bannans a fait le plein, pour ses 10 ans, avec 8 spectacles proposés sur 4 jours. Des spectacles pour tous, c'est la devise de notre association. Chacun peut trouver au



moins un spectacle qui lui plaira. La qualité des spectacles proposés et l'affluence des spectateurs nous permettent d'être pleinement satisfaits même si la météo est venue jouer les troubles fêtes. Le public a répondu présent.

Le 9 novembre dernier, c'était le rendez-vous des plus petits. Là aussi, nous avons accueilli 200 personnes sur 4 représentations. Deux représentations le matin pour les 3 à 6 ans et deux représentations l'après-midi pour les enfants de plus de 6 ans. Nous avons invité Gwladys Pissot avec son Kamishibai.

L'association travaille déjà sur la programmation du festival 2015. Les spectacles que nous vous proposons sont vus préalablement par les membres, gage de la qualité de notre programmation.

Les personnes qui souhaitent se joindre à notre association sont les bienvenues. Au plaisir de vous croiser dans les salles de spectacle.

Pascale ANDRÉ

**CONTACT :**  
**ACI**  
[www.aci-eauvive.org](http://www.aci-eauvive.org)



# École intercommunale de la Haute-Joux

## Rythmes scolaires

La grande nouveauté de la rentrée a été la modification des rythmes scolaires : les horaires ont été modifiés pour s'adapter aux exigences de la circulaire ministérielle. Les élèves ont maintenant 2 heures de cours le mercredi matin et les autres journées sont raccourcies de 30 minutes chacune. L'idée était d'alléger les journées scolaires en répartissant mieux les temps d'apprentissage pour les élèves.

Une fois les petits réglages de rentrée effectués, il a fallu se mettre dans la tête ces nouveaux horaires.

Une grande question reste posée : ces changements auront-ils un impact positif sur la qualité des apprentissages ? C'est un peu tôt pour le dire, mais une chose a déjà pu être constatée par les enseignants et les parents d'élèves : les élèves semblent au moins aussi fatigués qu'avant ! Est-ce lié au fait d'avoir supprimé la coupure du mercredi ?



## Effectifs

Notre regroupement avec Bonnevaux entre dans sa 12<sup>e</sup> année. Plusieurs fois déjà nous avons dû batailler pour maintenir nos 5 classes. Cette année encore nous devons nous y employer et, le moins que l'on puisse dire, c'est que les choses ne sont pas bien engagées. Avec 104 élèves (52 de Bonnevaux, 49 de Vaux-et-Chantegrue et 3 de l'extérieur), il nous manque quelques éléments pour sortir du collimateur de l'administration.

Nous espérons pouvoir rapidement renforcer nos effectifs, soit en accueillant quelques nouvelles familles, soit en scolarisant dans notre école des enfants de nos villages actuellement scolarisés ailleurs.

## Commémorations

Cette année scolaire 2014-2015 est une année de commémorations :

- Centenaire de la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale : les CM ont pu visiter avec beaucoup d'intérêt l'exposition qui fut consacrée à La Rivière-Drueon.
- Centenaire de la construction de la voie ferrée Frasne-Vallorbe : un

jumelage avec une classe suisse de Vallorbe est en cours ; des échanges ont lieu via un blog Internet créé pour l'occasion ; une rencontre aura lieu en mai (nous accueillerons nos correspondants pendant une journée et nous irons à Vallorbe le lendemain par le train).



## A.C.C.A (chasse)

De tout temps, il y a eu des chasseurs sur la commune de Vaux-et-Chantegrue. Au fil des années la chasse a été règlementée. En 1973 était créée l'A.C.C.A, l'Association Communale de Chasse Agréée, adhérente à la fédération départementale des chasseurs

du Doubs, elle-même adhérente à la fédération nationale des chasseurs de France qui a rédigé une charte nationale de la chasse. La chasse est un bonheur partagé dans une nature vivante riche et diversifiée. À Vaux-et-Chantegrue, une vingtaine de per-



sonnes de tout âge et de toute condition sociale pratique la chasse en toute convivialité et dans le respect d'un règlement intérieur.

## A.D.E.H.J (Association De l'École de la Haute-Joux)

L'ADEHJ est une association regroupant les parents d'élèves de Vaux-et-Chantegrue et Bonnevaux. Elle a pour but de mener des actions afin de récolter des fonds servant aux sorties et activités des enfants (cinéma, voyages de fin d'année...) mais aussi de créer des liens entre les parents et d'animer la vie de nos villages.

Comme en 2014, pour l'année à venir nous continuons le ramassage des journaux (en mars et octobre à Bonnevaux, en dépôt permanent à l'entrepôt communal à Vaux).

En mai, une vente de calendriers illustrés a permis aux parents d'élèves de retrouver en photos leurs enfants dans les différentes activités faites à l'école dans l'année.

Nous étions présents le 22 juin pour l'apéro-concert de la fête de la Saint-Jean qui s'est déroulé sur

la côte de Bonnevaux, agrémenté de jeux pour enfants tenus par les jeunes.

La fête de l'école du 28 juin, occasion d'une petite représentation des enfants, a été suivie d'un apéritif puis d'un pique-nique qui a permis la rencontre de « nouveaux » et « d'anciens » parents.

Nous avons été fidèles au poste du stand de crêpes de la brocante de Bonnevaux malgré la pluie qui nous a contraints à réitérer l'opération lors du feu d'artifices de la Communauté de Communes à Bonnevaux : pas mieux !

Le marché d'automne du 27 septembre a eu une fois encore du succès, d'autant que le soleil y a enfin mis du sien. La plantation des légumes puis la visite « du résultat » en septembre est l'occasion d'un moment pédagogique avec les enfants

de maternelle. La gestion du jardin est un travail de longue haleine et même si une poignée de personnes est dévouée et motivée, les bras manquent. Nous ne renouvellerons pas le marché en 2015 mais les idées et les offres ne manquent pas. Pour maintenir le moment convivial qu'est la brocante de Bonne-

vaux, nous avons accepté le projet d'en reprendre l'organisation, mais en décalant la date en septembre, le mois de juin étant déjà bien chargé pour nous... et pour les adeptes de brocante !

Nous proposons toujours une vente de sapins avant Noël pour les habitants des deux villages, en même



temps que la fête de l'école qui est l'occasion pour les enfants de recevoir un présent du Père Noël, et pour les parents de se retrouver autour d'un verre.

### Le bureau de l'association se compose de :

Lydie Dauvergne (Bonnevaux), présidente  
François Faton (Vaux) vice-président  
Nathalie Cuhe (Bonnevaux) trésorière  
Pierre Nicod (Vaux) vice-trésorier  
Julie Guérin (Bonnevaux) secrétaire  
Adeline Bejeannin (Vaux) vice-secrétaire

Un grand merci aux parents d'élèves et aux habitants des deux villages qui s'impliquent dans nos actions, et bonne année à tous !

### CONTACT :

**Association De l'École de la Haute-Joux**  
Mme Lydie Dauvergne  
03 81 89 89 92  
adehj@orange.fr

## Amicale des anciens combattants

Tous les ans, les 8 mai et 11 novembre, les Anciens Combattants se recueillent devant les monuments aux Morts pour déposer une gerbe et citer les noms de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la France lors des différents conflits.

Toute la population est conviée à ces manifestations ainsi qu'au vin d'honneur offert par la municipalité de Vaux-et-Chantegrue.



Les membres de l'association des anciens combattants



Anciens combattants d'Algérie

## Amicale des sapeurs-pompiers - rive gauche

Ce centre regroupe les sapeurs-pompiers volontaires des communes suivantes : La Planée, Les Grangettes, Malpas, Saint-Point et Vaux-et-Chantegrue et possède un local situé à Malpas, dans le garage sous la Mairie.

L'effectif se compose de 17 personnes, dont 10 de Vaux-et-Chantegrue : Cannelle Frédéric (Chef de centre, Adjudant-chef), Vanhuysse Nicolas (Adjoint, Caporal-chef), Amoureux Arthur, Amoureux Guillaume, André Joël, Barthelet Jérôme, Beschet Christian, Ferrer Jean-François, Fortier Fanny, Fortier Mickaël, Gillet Julian, Goffard-Bazzoni Marine, Mouraux Karen, Mouraux Manon, Oudot Jacques, Vanhuysse Marina, Vionnet Stéphane. Deux jeunes de Vaux-et-Chantegrue,

suivent les cours de JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) : Océane Bejeannin (1<sup>re</sup> année) et Loïc Devillers (3<sup>e</sup> année). Nous ne pouvons que les féliciter et les encourager.

Durant l'année 2014 (du 1<sup>er</sup> janvier au 24 novembre), il y a eu 34 interventions, réparties comme suit : 27 secours à personnes, 4 incendies, 3 accidents voie publique, 1 divers.

Le CPI remercie la population pour l'accueil des pompiers lors de leur traditionnelle visite pour les calendriers.

**Le corps des sapeurs-pompiers rive gauche recrute de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires :**



- hommes ou femmes de 16 à 55 ans  
- motivés par l'aide à autrui, l'investissement dans un projet fort et ayant l'esprit d'équipe  
- disposant de bonnes capacités physiques  
En France, 192 300 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études... Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

**Pourquoi pas vous ?**

En France 28 600 Jeunes Sapeurs Pompiers apprennent le métier de pompier. Pour tous renseignements : M. Nicolas VANHUYSE au 03 81 69 66 07

Jérôme BARTHELET

**CONTACT :**  
**Amicale des sapeurs-pompiers rive gauche**  
pompiersrivegauche.e-monsite.com  
amicalerivegauche@live.fr



## Association familiale et rurale

Nous sommes heureux de participer au bulletin municipal et vous présentons notre bilan d'activités pour l'année 2014.

Le 19 juillet, le vide-greniers s'est déroulé sous le soleil à Vaux autour du stade de foot. De nombreux exposants étaient présents, mais un peu moins de visiteurs (acheteurs). Cependant 89 repas ont été servis et les ventes de pâtisseries et sandwiches ont bien marché.

Le comité de l'AFR a décidé de ne pas organiser le vide-greniers en 2015 du fait de la baisse des participants et des bénévoles de moins en moins présents à cette époque.

Un petit message en direction de V.E.C.A. : après les parents d'élèves, la mairie, le club de Football et l'A.F.R / TELETHON qui ont organisé depuis plus de vingt ans le vide-greniers, si vous voulez poursuivre cette institution, nous vous transmettrons le flambeau.

Pour la deuxième année, le 5 octobre, l'A.F.R vous a servi un repas à la salle des fêtes du village sous la surveillance d'Ariane Droz-Bartholet, membre du comité A.F.R avec la participation de ses élèves de la sep du Lycée Xavier Marmier pour animer



cette journée. La totalité de la recette sera remise à «Rire Médecin», soit 240 €.

La location de vaisselle et de tables ainsi que du motoculteur reste bien entendu à votre disposition. Il serait préférable de réserver à l'avance par téléphone pour prendre rendez-vous car les bénévoles ne peuvent pas assurer une permanence au jour le jour.

En 2014, l'A.F.R. a versé 1 000 € au TELETHON et 1 340 € à diverses associations locales (Périscolaire, Semons

l'Espoir, SSIAD, Rire Médecin et Un Petit Plus), venant en aide sous différentes formes aux enfants, aux malades et aux personnes âgées.

Merci à l'équipe de bénévoles qui permettent ces services à vous Valchantoises et Valchantois.

Le Président, Joseph BESCHET

**CONTACT :**  
**Association Familiale et Rurale**  
M. Joseph Beschet  
03 81 69 61 61

## Club de l'amitié

Le club d'Amitié de Vaux-et-Chantegrue a été créé en 1974 pour tous les retraités.

Dans un esprit d'amitié, de tolérance et de respect, chaque mardi à 14h15, nous accueillons tous ceux qui souhaitent passer un moment agréable dans la salle des associations. Actuellement, nous jouons aux tarots, à la belote et au scrabble, mais nous sommes ouverts à toute suggestion pour compléter ces activités.

Plusieurs fois par an, nous rencontrons d'autres clubs du canton, pour partager des moments toujours sympathiques : marches, repas, jeux communs, etc.

L'adhésion au club de Vaux permet aussi de participer à des marches chaque semaine avec d'autres clubs, notamment Frasne et Pontarlier.

Bienvenue à toutes et à tous en toute amitié.

**CONTACT :**  
**Club d'Amitié**  
M. Philippe Chevalier : 03 81 69 65 35  
M. Daniel Guyon : 03 81 69 60 78



## Familles rurales - accueil périscolaire



L'accueil périscolaire des diabolins est géré par l'association Familles rurales des brimbelles dont le siège se situe à Frasne.

Il a ouvert ses portes en septembre 2009 grâce à un partenariat entre la commune de Vaux-et-Chantegrue, la CAF et Familles Rurales.

Il s'agit d'accueillir les enfants dès leur scolarisation jusqu'à leur départ au collège.

Plusieurs créneaux horaires sont proposés aux familles afin de répondre au mieux à leurs besoins. Nous accueillons une dizaine d'enfants le matin et le soir et environ 35 le midi. L'équipe d'encadrement est composée de :

- Virginie Faton, directrice diplômée BAFA
- Annie Vallet, animatrice stagiaire BAFA
- Eva Ferlat, animatrice diplômée BAFA



Chaque année, un thème est proposé aux enfants et à partir de celui-ci nous proposons des activités. Cette année, le thème est « Fais nous partager ton talent ». Les enfants peuvent nous présenter ce qu'ils savent faire sous forme de mini-spectacle ou encore à travers des activités manuelles.

**CONTACT :**  
**Familles rurales**  
**Association de Frasne-Dompierre**  
 03 81 69 99 38  
 famille.rurale.frasne-dompierre@orange.fr  
 Permanences :  
 lundi et mardi de 8h40 à 11h40

## FC Lac - Remoray - Vaux

Le FC Lac Remoray Vaux, est né des fusions de plusieurs clubs de football en 1998. Il propose bien entendu la pratique du football dès l'âge de 5 ans jusqu'à plus de 50 ans avec les vétérans, ce qui représente 190 licenciés pour la saison 2014-2015 !

Les plus jeunes (5 à 11 ans) s'entraînent régulièrement au stade de La bergement Sainte-Marie et jouent des plateaux le samedi après-midi contre les autres clubs de la région. Avec la réforme des rythmes scolaires, les joueurs de 12 à 15 ans jouent désormais le samedi matin en plus de leur entraînement hebdomadaire. Les « U15 » et « U18 » ayant régulièrement des difficultés d'effectifs, se regroupent donc en entente avec Château de Joux, Massif Haut-Doubs ou encore Mouthe. Quant aux adultes, les seniors, ils sont compo-



sés pour la 3<sup>e</sup> saison de deux équipes qui s'entraînent ensemble le mardi et le vendredi soir à Vaux-et-Chantegrue. L'équipe A évolue en 3<sup>e</sup> division de District du Doubs-Sud Haut-Doubs, et la B en 4<sup>e</sup> division. Enfin, les vétérans font des matchs amicaux et conviviaux le vendredi soir contre les

anciens des alentours, tout en finissant toujours autour d'un bon repas ! Cet été, le club a eu la douleur de perdre un de ses jeunes espoirs, Lucas Robbe, dans un accident de voiture. Pour honorer sa mémoire, il sera peut-être organisé un tournoi au mois d'août.

Le leitmotiv du club est la convivialité, certes les résultats sont importants chez les plus grands, mais à tous les niveaux, les dirigeants cherchent à garantir une bonne ambiance et permettre aux pratiquants de venir se faire plaisir.



Pour faire fonctionner la machine, le président Laurent Borne, peut s'appuyer sur un comité d'une douzaine de bénévoles. Ensemble, ils organisent notamment les manifestations permettant de couvrir les frais de fonctionnement. Le club organise ainsi chaque année un concours de belote pendant l'hiver (à Remoray le 28 février 2015) ainsi qu'un souper

dansant (le 21 mars 2015). Chaque licencié doit également vendre des calendriers pour financer une partie de sa licence. On y retrouve ainsi les photos de chaque catégorie ainsi que les sponsors que l'on remercie en passant.

**CONTACT :**  
**FC Lac - Remoray - Vaux**  
[www.fclacremorayvaux.com](http://www.fclacremorayvaux.com)  
 page Facebook :  
[facebook.com/fclacremorayvaux](https://facebook.com/fclacremorayvaux)

## Téléthon

Comme chaque année depuis 15 ans, les bénévoles du Téléthon étaient à pied d'œuvre le samedi 6 décembre 2014.

Lors de cette journée, en plus des activités habituelles (tombola, vente de bricolage, de chocolats, de gâteaux...), une grande exposition de photos de classe a permis les retrouvailles d'anciens écoliers dans une ambiance chaleureuse.

En 2014, votre générosité a permis de verser la somme de 7734 € à l'AFM. Vos dons permettent de faire avancer la recherche.

Un grand merci à tous et bravo à toute l'équipe de bénévoles qui s'investissent, plus particulièrement Madeleine

et Fernand qui organisent la tombola depuis 15 ans sans interruption.

Si vous désirez vous investir pour le téléthon à Vaux-et-Chantegrue, n'hésitez pas à nous contacter !

Régine BESCHET

**CONTACT :**  
**Téléthon**  
 Mme Régine Beschet  
 03 81 69 61 61



## Un souffle sportif à la salle des fêtes...

Grâce à l'aide de la commune, Anne PIQUET, brevetée d'État, vous fait bouger à Vaux-et-Chantegrue depuis septembre 2014. Les petits comme les grands peuvent venir se dépenser tous les jeudis, tout en s'amusant, dans un esprit de convivialité.

**Les cours proposés sont les suivants :**

- Éveil corporel de 17h à 18h, avec bases de la danse rythmique et classique, expression corporelle, zumba kids pour les plus petits.
- Street Dance, Ragga, Hip Hop, Lady Styling pour les ados de 18h à 19h. Apprentissage de nombreux pas de base, dont les tracks, réalisation de chorégraphies, battles...
- En exclusivité en Franche-Comté : le Piloxing pour les adultes de 19h à 20h. Concept alliant la technique de recherche d'équilibre du Pilates, la puissance de la boxe, et le lâcher-prise avec la danse.
- Le Circuit Training de 19h à 20h, en alternance avec le cours de Piloxing. Enchaînement d'ateliers visant le renforcement musculaire et le gain d'endurance cardio-vasculaire. Tout est sollicité !
- La zumba de 20h à 21h. Un programme de fitness dynamique s'appuyant en majorité sur des rythmes latinos (salsa, merengue, cumbia, reggaeton...) visant le renforcement musculaire et le gain d'endurance cardio-vasculaire.

Tous ces cours se passent à la salle des fêtes, dans une super ambiance et un vrai dynamisme !

**CONTACT :**

**Formadom - Anne Piquet**  
06 35 44 66 32  
formadompontarlier@gmail.com



## Vendredi Anim'

L'animation du Club VENDREDI ANIM', mise en place depuis 10 ans, regroupe quelques volontaires qui partagent leur savoir-faire (et talent bien-sûr), dans divers travaux manuels.

Venez découvrir, partager et participer chaque vendredi à la salle de convivialité.

Toute l'équipe vous y attend !

**CONTACT :**

**Vendredi Anim'**  
Mme Yvette Maugery  
03 81 69 64 74



## V.E.C.A. (Vaux-Et-Chantegrue Animations)

Cette association, née de l'émulation villageoise du comice, se compose de 17 membres.

**Le comité élu lors de l'assemblée générale du 15 novembre 2013 est le suivant :**

NICOD Véronique, présidente  
BESCHET Anthony, vice-président  
VANHUYSE Aurélie, trésorière  
LHOMME Céline, secrétaire  
Membres : BEJEANNIN Pascal, BERTIN-GUYON Lorraine, BESCHET Elodie, CHARDON Gabriel, COUTHIER Nicolas, LANQUETIN Pascal, LANQUETIN Viviane, LHOMME Adrien, MASSART Stéphanie, MAUGERY Yvette, VIONNET Emma, VIONNET Fabienne, VIONNET Stéphane.

Chaque année, lors de l'assemblée générale, la composition du comité peut et doit évoluer. Vous êtes tous les bienvenus !

Le but principal de cette association est de créer de l'animation dans et pour le village.

En 2014 VECA a organisé :

- le 15 février une **sortie raquette** suivie d'une fondue sur le Mont d'Or (37 personnes participantes) qui nous a fait découvrir un magnifique panorama.



- le 26 avril, l'activité **village propre** nous a permis de libérer le village de 290 kilos de ferraille, et d'un certain nombre de déchets divers.



- en juin, lors de la **coupe du monde de football**, les matchs de l'équipe de France ont été retransmis sur écran géant à la salle des fêtes. Quelle ambiance !!! Bien plus de chaleur et d'engouement que si nous étions restés devant notre poste de télévision.

- tous les mardis de la saison estivale (non arrosés par des pluies diluviennes), chacun a pu participer à une **partie de pétanque** organisée au terrain de foot. Et sachez qu'il y a des pros de cette discipline à Vaux-et-Chantegrue ! Et oui, VECA joue aussi le rôle de découvreur de talents !

- le 6 septembre, c'est VECA qui a pris la relève de l'association des Rupteurs pour organiser le **week-end de la fête patronale**. Grosse animation ayant demandé beaucoup d'implication de la part des bénévoles. Très gros succès avec un après-midi balade d'orientation à travers le village sur le thème de l'eau dans tous ses états, 7 équipes et 35 participants et



une soirée repas et animation musicale à la salle des fêtes très réussie. 150 couverts servis avec des participants de toutes générations confondues et provenant de tous les quartiers du village. La fête de Vaux avec sa soirée familiale ou entre amis, consommée sans modération, est la parfaite illustration de VECA dans son rôle d'animation et de convivialité entre villageois.

Cette journée a généré un bénéfice de 1330 € qui a été pour partie réinvesti dans du matériel pour réaliser les formidables **décorations de Noël**

que vous avez pu admirer dès début décembre dans le village. Toutes ces décorations ont vu le jour grâce à une excellente équipe de bénévoles super motivée qui s'est réunie tous les week-ends de novembre.



VECA n'est pas une association à but lucratif. L'argent collecté lors des différentes manifestations est utilisé pour créer de nouvelles animations. **VECA est à consommer par tous les villageois sans modération !**

Le 23 janvier 2015, lors de l'assemblée générale, le calendrier des activités organisées pour l'année à venir sera défini et communiqué. Nous vous y attendons nombreux...

**Soyez connectés avec VECA !**

En terme de communication, VECA ayant pour objectif d'intéresser un maximum de Valchantois le plus souvent possible et le plus rapidement possible, chacun d'entre vous, qui le désire et qui veut bénéficier des informations concernant la vie associative du village, peut communiquer son adresse email sur la boîte email de l'association : [v.e.c.a@orange.fr](mailto:v.e.c.a@orange.fr)

Nous vous donnons tous rendez-vous le 23 janvier 2015 à 20h30 à la salle des fêtes pour l'assemblée générale de l'association.

**CONTACT :**

**V.E.C.A.**  
**Vaux-et-Chantegrue Animations**  
Mme Véronique Nicod  
[v.e.c.a@orange.fr](mailto:v.e.c.a@orange.fr)

# Quelques règles de bonne conduite

## Chiens errants

Nos amis les chiens entraînent des obligations. Il est en effet fortement désagréable de les voir divaguer dans le village, surtout pour les personnes qui en ont peur. Divagations et aboiements étant fréquents, il est expressément demandé aux propriétaires de faire le nécessaire pour supprimer toutes les nuisances susceptibles de gêner, non seulement les voisins directs, mais également l'ensemble de la population.

## Bruit et engins à moteur

Les horaires pour utiliser les engins à moteur sont réglementés par l'Arrêté Préfectoral du 19 avril 2000 qui impose les périodes d'utilisation suivantes :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## Circulation

La circulation sur les voies non affectées à la circulation est interdite à tous les véhicules de type 4 x 4, quads et autres véhicules. En cas d'infraction constatée, le risque d'amende est élevé.

## Déneigement

Première poudrée de neige en octobre ou novembre...  
Un peu plus hardie en décembre et janvier...  
Que vais-je faire des énormes tas en février ?  
Les solutions ? Être vigilant et civilisé :

- déblayer la neige très régulièrement et le plus loin possible (mais ni sur la route, ni chez le voisin)
- dégager, à chaque fois que cela est possible, les trottoirs que les piétons empruntent devant vos habitations



- stationner les véhicules dans les cours et non pas sur les chaussées et/ou trottoirs !

Merci aux Valchantois, de plus en plus nombreux, qui fournissent de gros efforts pour faciliter non seulement l'accès aux habitations mais aussi le travail fastidieux des déneigeurs !

## Vitesse : pensez à notre sécurité

La circulation est de plus en plus importante dans notre village et nous constatons que malheureusement la limite des 50 km/h est régulièrement dépassée ! Aux abords de l'école, des commerces ou des habitations, la vitesse est souvent trop élevée...

N'attendons pas un accident !  
Nous sommes conscients que de nombreux aménagements doivent être faits dans nos rues, mais en attendant, soyons des citoyens respectueux !



# Infos utiles

## Ordures ménagères

**Collecte des bacs verts :** chaque mercredi  
**Collecte des bacs jaunes :** tous les 15 jours à partir de janvier 2015 – 1<sup>er</sup> jour de ramassage à Vaux-et-Chantegrue le vendredi 16 janvier.



**Rappel :** dans le bac jaune, je dépose les bouteilles et flacons en plastique, les journaux, papiers et magazines, les boîtes et emballages en carton, les briques alimentaires, les emballages en acier ou aluminium vides !!! Les autres déchets ménagers sont à déposer dans le bac vert.

Des containers à verre sont également à votre disposition à proximité de l'usine communale !

Plus d'infos sur [www.smcom-haut-doubs.fr](http://www.smcom-haut-doubs.fr) (possibilité de consulter en ligne le détail de vos levées des bacs, votre facture de redevance incitative...).

## Salle des fêtes



Notre salle des fêtes (équipée d'un ascenseur) possède une capacité d'environ 180 places assises et dispose d'un équipement complet en cuisine (vaisselle et couverts, 2 grands frigos, four, gazinière, plusieurs points d'eau, etc.).

Elle accueille toutes les associations villageoises désireuses d'y organiser des événements mais elle est également accessible aux particuliers.

## TARIFS DE LOCATION

selon délibération du 21 janvier 2014

- Résidents : 240 € (week-end)
- Non-résidents : 450 € (week-end)
- Obsèques : 50 €
- Associations hors village : 450 € (week-end)
- Associations communales et intercommunales : 1 gratuité par année
- Caution salle : 1000 €
- Caution «ménage» : 150 €

Pour toute demande de location, **s'adresser au secrétariat de mairie.**

## Cimetière communal

La commune dispose de caveaux et de cases au columbarium. Les familles intéressées par une acquisition sont invitées à se faire connaître en mairie.

Le cimetière municipal ne dispose pas de conteneurs à poubelles. L'emplacement bétonné situé en face de la grille d'entrée est exclusivement réservé aux déchets verts. Une poubelle est à votre disposition pour tous les autres déchets (pots de fleurs cassés, plastiques, etc.) à côté de cet emplacement.

**Projet 2015 :** création de 7 cavurnes (petits caveaux indépendants pouvant contenir 4 urnes).

## Papiers d'identité



Vous souhaitez renouveler votre carte d'identité ou votre passeport ?

- **Carte d'identité :** présentez-vous en mairie avec les pièces justificatives nécessaires qui dépendent de votre situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

- **Passeport :** prenez rendez-vous dans les mairies de Mouthe ou Pontarlier qui sont équipées pour délivrer le passeport biométrique. Les documents à présenter dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée... Infos complètes et formulaires sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

## Inscriptions sur les listes électorales



Les personnes âgées de 18 ans et/ou nouvellement arrivées sur la commune peuvent se présenter en mairie, munies de leur carte d'identité en vue de leur inscription sur les listes électorales. **La clôture des inscriptions est fixée au 31 décembre** de chaque année et pour information, le bureau de vote se situe à la salle des associations (rez-de-chaussée de la salle des fêtes).

## Recensement militaire

**Il est obligatoire !!** Filles et garçons doivent, le mois de leur 16<sup>e</sup> anniversaire, se faire recenser à la mairie de leur domicile. À l'issue de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement. Cette attestation est un document officiel et sera exigé à de nombreuses occasions, notamment pour l'inscription dans l'enseignement supérieur ou à l'examen du permis de conduire.

## Numéros d'urgence

**Pompiers : 112**

**Samu : 15**

**Gendarmerie (Les Hôpitaux-Neufs) : 03 81 49 10 11**

# Horaires des services communaux



## Secrétariat de mairie

Ouverture : lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h ainsi que les samedis pairs de 9h à 11h30  
 Sur rendez-vous le samedi matin.  
 Retrait des imprimés tels que demandes de cartes d'identité, passeports, permis de construire, déclarations préalables, etc.  
 03 81 69 61 25 – mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr



## Agence postale

Ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 11h30 et de 14h30 à 16h  
 ainsi que le samedi de 9h à 11h30.  
 Services photocopies.



## Bibliothèque

Ouverture : samedi de 10h30 à 12h.

# Horaires des services intercommunaux

## Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon

**Ouverture :** du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h30.  
 03 81 49 88 84  
 contact-frasne-drugeon@orange.fr

## Médiathèque intercommunale

**Ouverture :**  
 mardi : 16h - 19h  
 mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h  
 jeudi : 16h - 18h  
 vendredi : 16h - 19h  
 samedi : 10h - 12h  
 03 81 38 32 93  
 contact-frasne-drugeon@orange.fr

## Déchèterie

Attention, depuis le 5 janvier 2015, les horaires d'ouvertures des déchèteries du SMCOM ont été modifiés pour répondre au mieux à la demande.

Plus d'infos sur [www.smcom-haut-doubs.fr](http://www.smcom-haut-doubs.fr)



	FRASNE		GILLEY		LEVIER		MAISON-DU-BOIS LIEVREMONT		SAINT-GORGON-MAIN	
	Été	Hiver	Été	Hiver	Été	Hiver	Été	Hiver	Été	Hiver
LUNDI	13h 18h30	13h30 17h					16h 18h30			
MARDI			13h30 18h30	13h30 17h					9h 12h	9h 12h
MER.	13h30 18h30				13h 18h30	13h 18h30	13h 18h30	13h 18h30		
JEUDI	13h30 18h30	13h30 17h							13h 18h30	13h 18h30
VEN.			13h30 18h30	13h30 17h	13h30 18h30	13h30 17h				
SAM.	9h-12h 13h30-18h	9h-12h 13h30-17h	13h30 18h	13h30 17h	9h-12h 13h30-18h	13h30 17h	9h 12h	9h 12h	9h-12h 13h30-18h	13h30 17h

Passages des périodes été et hiver aux changements d'heure

# « Histoire d'eau »

C'est au cours de sa session de novembre 1855 que le Conseil municipal de la commune de Vaux-et-Chantegrue a décidé que la source du Bief Belin, qui va alimenter d'un seul jet (SIC) le hameau de Chantegrue, par des tuyaux en bois, serait affectée désormais au service des 2 hameaux qui composent la commune. Deux fontaines seront érigées dans chacun d'eux.

La conduite en bois posée en 1832 était complètement ruinée 23 ans plus tard du fait de sa nature. Le Conseil municipal considérant cette situation, envisagea donc de remplacer cette conduite archaïque par des tuyaux en poterie avec un nouveau tracé plus court pour desservir également Vaux, car l'abondance et la qualité de l'eau le permettaient. La construction de 4 fontaines avec bassins en bois à 2 compartiments et jets en pierre est décidée. Leurs emplacements sont choisis pour les rapprocher des centres de groupement des habitations. L'enquête faite à ce sujet ne soulève aucune réclamation.

## Les travaux

### La prise d'eau

Dans son rapport de l'époque, le Conseil écrit joliment « *Un petit bâtiment a été jeté sans art sur la source dont le débit abondant provoquait des débordements constants sur les terres voisines* ». Le futur puisard devra répondre à un cahier des charges précis pour les cotes et la technique avec de la pierre de taille d'excellente qualité pour sa construction.

### La conduite principale

Un nouveau tracé est choisi pour éviter au mieux les contre-pentes et les courbes de faible diamètre. Il est beaucoup plus direct que l'ancien. Conformément à la décision du Conseil, les tuyaux sont en terre cuite. Cette technique est garantie par les fabricants et reconnue pour les économies qui résultent de leur emploi. Les tuyaux en plomb seront nécessaires à certains endroits. Des pages de calculs savants sont écrites pour fixer définitivement le diamètre des tuyaux à 0,105 m.

### La Pyramide

Elle est construite d'après les plans de M. Giraud, architecte à Pontarlier, et doit répondre aux conditions suivantes :

1. prendre à la source une quantité minimale de 120 litres par minute qui se répartiront en 2 parties : 60 litres à Vaux et 60 litres à Chantegrue pour alimenter ensuite les fontaines égales dans chaque hameau.



2. en cas d'augmentation ou de diminution de débit dans la source, la répartition en parts égales de l'eau amenée entre les 2 hameaux doit être assurée.

3. avoir la faculté de donner en cas d'incendie toute l'eau venant de la source à l'un des 2 hameaux, puis à l'une des 2 fontaines de ce hameau.

À l'intérieur de cet édifice, un ingénieux système de bassins en pierre se déversant les uns dans les autres sur plusieurs niveaux, assure de façon équitable la distribution de l'eau entre les communes quelque soit le débit de la source.

Le devis général des travaux à l'époque s'élève à 33 042,54 francs. La commune possède en caisse une somme disponible de 20 653 francs. Elle vient de vendre une coupe de bois pour 8 569 francs, ce qui élève à 29 222 francs les fonds assurés et applicables à l'entreprise. Le Préfet du Doubs approuve les devis et les plans de l'architecte Giraud pour l'exécution des travaux afin d'amener l'eau dans les 2 villages. La construction des fontaines se fera ultérieurement quand la commune aura de nouvelles ressources suffisantes. Le Maire de l'époque était Monsieur Prince, les conseillers présents étaient Messieurs Maizier, Tréand, Beschet, Cordier, Loye et Vuillaume.

Cette merveilleuse mécanique faite de pierres et de plomb fonctionne depuis cette époque. Comme tout le réseau d'eau de la commune, elle est entre les mains de M. Jean Brocard qui se dévoue corps et âme pour que tout fonctionne.

Sa carrière au service de la commune débuta en 1965. À cette époque, la personne chargée de la distribution de l'eau et du réseau rencontra notre fontainier, lui déposa les clés en lui disant « *Débrouillez-vous, je ne veux plus m'en occuper !* ». Depuis près de 50 ans, M. Brocard donne son temps pour le bien-être des habitants avec des techniques, voire des tours de main qui font penser à ces anciens cheminots du siècle dernier qui bichonnaient et réparaient la même machine à vapeur avec passion durant toute leur carrière !



À l'heure actuelle, une entreprise spécialisée a géolocalisé tout le réseau de la commune grâce aux satellites. Quel choc, quelle évolution dans les techniques ! Nous sommes bien loin du Conseil municipal de novembre 1855, avec lequel pourtant tout a commencé !

Jacques TISSOT.



## Mairie

4 la Pyramide - 25160 VAUX-ET-CHANTEGRUE

Horaires d'ouverture au public :  
Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h  
Samedi (jours pairs uniquement) de 9h à 11h30.  
Tél. : 03 81 69 61 25 - Fax : 03 81 69 61 89  
[mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr](mailto:mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr)

**« Nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont associées  
à l'élaboration de ce nouveau bulletin municipal! »**